



Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l' In BW ayant ses bureaux rue de la Religion, 10 à 1400 Nivelles.

La voirie concernée est la Rue de la Cortaie à 1390 Grez-Doiceau sur toute sa longueur soit 1200 m de voirie et 830m d'égout.

Le projet est de type : Travaux de voirie et d'égouttage inscrits dans le cadre du Plan d'Investissement Communal 2019-2021 de la Commune de Grez-Doiceau , et présente les caractéristiques suivantes : L'égouttage de la rue de la Cortaie sera reconstruit avec un nouveau tuyau d'égout en PP d'un diamètre 315mm en remplacement du tuyau en béton d'un diamètre 300mm. Les raccordements particuliers seront placés au droit de chaque habitation.

Le revêtement de la voirie en pavés sera remplacé par un bitume et les carrefours seront pavés en pierres naturelles issus du démontage de la rue de la Cortaie.

Une annonce de projet est réalisée suivant l'Art. D.VIII.13. L'autorité compétente {...} peut procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui lui sont impartis.

Vu les conditions sanitaires (Covid-19) et afin de préserver la santé de chacun, le dossier de demande de permis (plans et formulaires) est directement consultable sur le site de l'Administration communale.

Pour ce faire, vous devez cliquer sur ma commune → services communaux → urbanisme → annonce de projet.

La consultation des dossiers physiques est suspendue afin d'éviter un maximum les manipulations par plusieurs personnes et ce, conformément aux recommandations sanitaires. En cas de force majeure (impossibilité d'accéder à internet), veuillez prendre contact avec le service urbanisme par téléphone : 010/84.83.48, email : urbanisme@grez-doiceau.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06/09/2021 au 20/09/2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de GREZ-DOICEAU, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@grez-doiceau.be

Important : l'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : 2021/8048/AL

Le Directeur général

Y. STORMME



Le Bourgmestre

A. CLABOTS